



Le 8 mai 2020

Le Très honorable Justin Trudeau
Premier Ministre du Canada
Cabinet du Premier Ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0A2

Objet : Suspension de l'obligation d'étiquetage bilingue - Suite

Monsieur le Premier Ministre,

Le 29 avril dernier, je vous écrivais pour attirer votre attention sur les graves enjeux de protection du public que soulève la suspension, par Santé Canada, de l'obligation d'étiquetage bilingue de produits « pouvant aider à limiter la propagation de la maladie à coronavirus 2019¹ ».

Or, dans un nouveau communiqué émis le 5 mai dernier², Santé Canada « met en garde les Canadiens contre les risques liés à l'utilisation inappropriée » de produits dont elle a justement suspendu l'étiquetage bilingue et « leur rappelle de toujours lire et suivre les directives sur les étiquettes des produits » en question.

Santé Canada s'inquiète du fait que « les centres antipoison du Canada ont reçu 58 % plus de cas d'empoisonnement » à ces mêmes produits.

Comme je le précisais dans ma lettre, 56 % de la population du Québec ne parle ni ne comprend l'autre langue officielle du Canada.

Je ne prétends pas ici que tous ces cas d'empoisonnement sont dus à un étiquetage unilingue. Cependant, vous conviendrez sûrement qu'il est difficile – c'est un euphémisme – de suivre les directives d'une étiquette dont on ne comprend pas la langue.

¹ Santé Canada, communiqué du 18 mars 2020, <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/mise-a-jour-acces-accelere-aux-desinfectants-aux-antiseptiques-pour-les-mains-et-a-l-equipement-de-protection-individuelle-pour-aider-a-limiter-la-propagation-de-covid-19-ainsi-qu-aux-ecouvillons-pour-les-tests-848176147.html>)

² Santé Canada, communiqué du 5 mai 2020, <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/avis-protégez-vous-et-protégez-votre-famille-contre-les-empoisonnements-lisez-et-suivez-toujours-les-directives-de-l-etiquette-lorsque-vous-utilisez-des-desinfectants-pour-les-mains-des-desinfectants-et-des-produits-d-entretien-menager-ainsi-891363627.html>



La COVID-19 suscite déjà suffisamment d'enjeux de santé publique. Est-il vraiment nécessaire d'en ajouter en suspendant un droit constitutionnel fondamental? Poser la question c'est y répondre.

Pour ces raisons, la suspension de l'obligation d'étiquetage bilingue doit être renversée dans les plus brefs délais. D'autant plus que, comme je le soulignais dans ma lettre, le Canada et le Québec disposent de la capacité de traduire ces étiquettes.

Il en va, je le rappelle, de la protection du public canadien.

L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) se met à la disposition du ministère de la Santé du Canada à cet égard.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le président,

Donald Barabé, traducteur agréé

c.c. : Madame Patricia A. Hajdu, ministre de la Santé du Canada